



Édito



Chers Collègues,

Il est des engagements qui ne passent pas inaperçus.

Ma chère Agnès, ton investissement sans faille au service de notre mutuelle témoigne d'un

sens profond du collectif et de la solidarité.

Au nom de toutes et tous, je tiens à t'adresser un grand merci pour ta disponibilité, ton écoute et ton énergie.

Cet esprit de solidarité trouve aujourd'hui une résonance particulière : nous célébrons les 80 ans de la Sécurité sociale. Depuis 1945, cette institution incarne une promesse républicaine : protéger chacun face aux aléas de la vie, de la maladie aux accidents, en passant par la retraite. Elle est le fruit d'un combat social et politique, mais aussi le reflet d'une conviction : celle que la force d'une société se mesure à sa capacité à prendre soin des plus fragiles.

À l'heure où notre système de protection fait face à de nouveaux défis, rappelons-nous que la Sécurité sociale n'est pas un acquis figé, mais une construction vivante qui

repose sur l'engagement de chacun.

La Sécurité sociale pose les bases. La MGEN va plus loin.

Ce que la "sécu" ne rembourse pas, nous le prenons en charge. Mais notre rôle ne s'arrête pas aux chiffres et aux prestations : nous sommes là, aux côtés de nos adhérents, tout au long de leur vie.

Prévenir, protéger, accompagner. Dans les bons moments comme dans les épreuves. Et même après. Parce que la solidarité ne s'interrompt pas : elle se vit, elle se transmet, elle se prolonge.

La MGEN, c'est bien plus qu'une complémentaire. C'est un engagement.

Brigitte PICHON,
Présidente du Comité départemental

Des horaires qui changent !

Dans les mois à venir, les horaires de votre section vont connaître des modifications.

N'hésitez pas avant de vous déplacer, à consulter les horaires d'ouverture sur la page de votre section.

[+ Les horaires à consulter](#)



Sommaire

2

Accompagnement numérique

Toujours solidaires



4

Convention EDD-EPSa

3

Le trail
L'engagement MGEN



Pour vous accueillir, (de gauche à droite) Laetitia Le Pallec, responsable d'agence, Nelly Charpagne, Emilie Cosson, Marilyn Dufay et Nathalie Baridas conseillères MGEN

Le club santé seniors

C'est quoi ? Une prestation MGEN s'appuyant sur la dynamique du groupe, les échanges, les relations humaines ou sociales, en toute convivialité.

C'est qui ? Tous les adhérents MGEN (et leur conjoint) ayant cessé leur activité professionnelle, sont, de droit, membres du club... mais tous ne le savent pas !

C'est combien ? Le Club est une prestation MGEN, c'est donc la MGEN qui supporte tous les frais liés aux locaux (entretien, chauffage, frais de copropriété...).

La pratique des activités génère cependant des coûts (abonnement internet, achat de matériel,

rémunération des intervenants...), et implique une participation aux frais fixée à 25€ par personne pour l'année scolaire 2025/2026. Un complément de 20 € est en outre demandé pour la gymnastique.

A noter : licence sportive obligatoire (30€) pour le cyclotourisme et la gymnastique !

C'est pour quoi ? Pour se retrouver, à intervalles réguliers, pour des moments plutôt ludiques, culturels, physiques... (ou les trois à la fois !) à choisir parmi une palette d'activités.

Cela vous tente ? Rendez-vous à l'une des animations proposées, sans plus de formalités !

[+ Pour en savoir plus](#)

[+ Une question ?](#)



Accompagnement numérique

Ayant à cœur d'accompagner au mieux nos adhérents dans les évolutions des outils numériques en lien avec la santé, Emilie Cosson, conseillère MGEN a animé 2 ateliers pour aider nos adhérents en difficulté pour naviguer sur le nouvel espace personnel MGEN.

Selon la demande d'autres ateliers pourront être programmés.

4 étapes

- Formation descendante, Question/réponse
- Remise de 2 sous-mains, 1 pour créer son espace personnel et l'autre pour naviguer sur l'espace personnel.
- Envoi par mail du livret d'accompagnement reprenant les éléments essentiels de l'atelier.
- Les personnes présentes ont particulièrement apprécié.

Merci Emilie !



MGEN toujours solidaire !

Toutes les équipes de MGEN restent mobilisées pour répondre, au mieux, aux besoins de nos adhérents face à des situations extrêmes.

En mai dernier, de violents orages et des pluies diluviennes se sont abattus, de manière localisée, sur le département du Var. Les précipitations et les cours d'eau en crue ont fait au moins trois morts dans les communes du Lavandou et de Vidauban.

Le gigantesque incendie dans le département de l'Aude, a dévasté 17 000 hectares et fait plusieurs victimes.

Celui du 8 juillet touchant dernier, touchant le nord de Marseille, ravageant plus de 750 hectares a provoqué l'évacuation de 450 personnes.

Une ligne d'écoute et de soutien psychologique dédiée a été mise à disposition des adhérents et de leur famille par MGEN et RMA.

Ce numéro permettait un accès direct au service « Accompagnement psycho-social » d'une prise en charge de la demande avec un rappel par l'équipe du Pôle Soutien Psychologique.

Enfin, les dispositions **d'aides et accompagnements solidaires** (aides financières non remboursables et prêts sans intérêt), prévues dans le cadre de l'action sociale MGEN ont été déployées.

À vos côtés

La Maison des Obsèques, un réseau unique et solidaire

Créée en 2015 sous l'impulsion du groupe VYV, La Maison des Obsèques est le premier réseau funéraire français fondé par des mutuelles (Harmonie Mutuelle, MGEN, MNT et Mutac). Dans le Cher, la nouvelle agence La Maison des Obsèques a ouvert ses portes en août dernier. Ce concept unique dans le secteur de Bourges propose un complexe funéraire regroupant un funérarium avec 4 salons privés et une salle de cérémonie pouvant accueillir 80 personnes assises. Ces équipements ont été conçus pour recréer des environnements apaisants et familiers, afin que chacun puisse s'y sentir le mieux possible dans ces moments difficiles. Le service est entièrement personnalisable, en fonction des volontés du défunt ou de sa famille.

L'agence propose également des contrats de prévoyance obsèques, permettant de préparer et de régler ses funérailles à l'avance. Cette démarche soulage les proches de l'aspect financier et garantit le respect des dernières volontés du défunt. Par ailleurs, La Maison des Obsèques conçoit et produit des monuments funéraires sur mesure, dans le respect des règles de l'art funéraire français.

Pour la Toussaint, pensez également à l'entretien de vos monuments : des contrats d'entretien prévoient le nettoyage et le fleurissement des sépultures.

Pour tout renseignement

La Maison des Obsèques
9096 rue des Ceps
18390 Saint-Germain-du-Puy

☎ 02 51 51 05 22

🌐 lamaisondesobsèques.fr



10 ans pour le trail des Terres du Haut Berry à Menetou Salon

Le 14 mai 2025 ont eu lieu les 10 ans du trail au rayonnement régional avec une belle représentation territoriale. C'est un évènement reconnu dans le département.

Dix années durant lesquelles le Trail a su rassembler plus de 10 000 coureurs de tous horizons, unis par une même passion : celle de la découverte et de l'aventure. 1107 coureurs adultes et 464 enfants ont couru cette année.

Un évènement parfaitement organisé par les 130 bénévoles.



Beaucoup de vie sur la place, de convivialité, de sourires, de joie, de partage, quelle effervescence...

MGEN partenaire



Au stand nous avons accueilli plus de 250 enfants, tous ravis de pédaler et d'avoir leur smoothie !

MGEN, partenaire en fournissant aux écoles primaires du matériel de sport.

Mgen s'engage dans les actions de sport santé, prévention auprès des jeunes mais aussi de leurs aînés.

Mutualité partenariat

La Délégation territoriale du Cher de la Mutualité Française Centre-Val de Loire a organisé, avec le soutien de ses nombreux partenaires, dont MGEN, la 14^e édition de la « Balade Santé » autour du Lac du Val d'Auron.

L'objectif était de valoriser et de promouvoir la pratique ou la reprise d'une activité physique à travers une randonnée pédestre.

Lien social restauré, bien-être retrouvé

La Mutualité Française Centre-Val de Loire a organisé la semaine de la santé mentale.

Le 11 octobre, une journée placée sous le signe de l'information et d'échanges dans la convivialité a permis de porter un autre regard sur ces problèmes de santé.



MGEN renoue avec son engagement historique



Les importantes coupes budgétaires actuelles entraînent une baisse des subventions versées aux associations. De plus, on assiste à une montée des mouvements conservateurs, à des attaques contre le Planning Familial et à

la tenue de propos réactionnaires qui sont à l'opposé de nos valeurs.

Le planning Familial c'est 70 ans d'existence, 82 antennes qui interviennent auprès de 500 000 personnes par an.

Signature de la convention entre MGEN représentée par son Président Matthias SAVIGNAC et le Planning familial représenté par sa présidente nationale Sarah DUROCHER lors des Assemblées Générales MGEN en juillet dernier.

MGEN et le Planning familial, c'est une très longue histoire. Alors que dans 1 pays sur 4 dans le monde, les droits des femmes ont reculé en 2024, nous devons collectivement rester vigilants.

L'histoire commune continue de s'écrire au travers d'une convention de partenariat visant à porter, dans les territoires, des actions en faveur des droits et de la santé des femmes ainsi que de l'éducation sexuelle.



Signature de la convention de partenariat régionale pour l'Éducation au Développement Durable et l'École Promotrice de Santé

Le mardi 20 mai 2025 se tenaient au Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, les Rencontres académiques de l'Éducation au Développement Durable et de l'École Promotrice de Santé.

Durant cette journée, nous avons procédé à la signature du renouvellement du partenariat entre la région MGEN Centre-Val de Loire, le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, Teragir et, nouvelle venue dans cette convention sur le volet École Promotrice de Santé, l'association ADOSEN.

Etaient présents pour signer cette convention :

- **Frédérique Lamarre**, Déléguée nationale MGEN sur les sujets de l'animation territoriale, des engagements sociétaux et de la responsabilité sociétale des entreprises ;
- **Jean-Philippe Agresti**, Recteur de la région académique Centre-Val de Loire, Recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Chancelier des universités ;
- **Nathalen Plume**, Responsable du programme Eco-Ecole et Directrice des programmes éducation jeunesse de Teragir ;
- **Stéphane Marchand-Maillet**, Président national d'Adosen.

Ce partenariat vise, durant les trois prochaines années, à favoriser la collaboration des signataires sur les sujets de santé, de citoyenneté, d'environnement et de solidarité autour de 6 axes :

☰ **AXE 1** : Accompagner les projets d'Éducation au Développement Durable et École Promotrice de Santé des écoles et des établissements scolaires

☰ **AXE 2** : Faciliter la diffusion de l'information

☰ **AXE 3** : Valoriser les productions, les réalisations, l'engagement des élèves

☰ **AXE 4** : Contribuer au développement professionnel et à l'accompagnement du personnel de l'Éducation nationale

☰ **AXE 5** : Favoriser l'implication des élèves, notamment des éco-délégués et des élèves ambassadeurs-santé, dans les projets d'Éducation au Développement Durable et de santé de leur établissement

☰ **AXE 6** : Encourager les écoles et les établissements scolaires à valoriser leurs projets d'Éducation au Développement Durable par la labellisation.

Aux côtés de ses partenaires, MGEN promeut l'éducation au développement durable (EDD) qui est une manière concrète de faire vivre à l'École les valeurs qu'elle porte.



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

Nous rencontrer

9 rue Charles DURAND 18000 BOURGES

Nous suivre  @mgencentrevalde Loire

Nous contacter

Mail : mgen18@mgen.fr

Web : depuis votre espace personnel sur le site www.mgen.fr

3676  du lundi au vendredi de 8h à 18h30

LE BULLETIN DES ADHÉRENTS MGEN CHER | DÉCEMBRE 2025

Directrice de publication :
Brigitte PICHON

ISSN 3036-8030 (en ligne)

Crédit photo : Getty Images
Crédit illustration : Camilo Huinca